

La prévention en vue de pérenniser la paix dans la « nouvelle Gambie »

JANVIER 2018

Nous commençons à comprendre en quoi consiste la paix — les structures, attitudes et institutions sur lesquelles elle repose et les raisons qui motivent les gens à œuvrer en sa faveur. Pourtant, la paix reste un objectif difficile à atteindre, souvent défini en négatif, par exemple comme l'absence de violence.

Nous présumons qu'en comprenant la complexité de la guerre et de la violence, nous serons en mesure d'instaurer et de pérenniser la paix. Cependant, nous n'étudions pas la paix, et nous avons tendance à centrer notre attention sur les problèmes du conflit et de l'agression plutôt que sur les solutions qui vont de pair avec la paix¹. Avec cette approche, la prévention est conçue comme un outil de gestion de crise apportant une réponse après coup à la dynamique destructrice du conflit, le plus souvent par des interventions à court terme pilotées de l'extérieur.

Pour sortir de cette impasse, l'Institut International pour la Paix (International Peace Institute) ambitionne de recentrer l'objectif de la prévention, afin qu'elle consiste à pérenniser la paix plutôt qu'à conjurer les conflits, et ce par une série de discussions devant se tenir d'octobre 2016 à mai 2017. Notre ambition est de promouvoir une conception commune de ce que la pérennisation de la paix et la prévention des conflits signifient en pratique aux niveaux national et international.

Cette note thématique a été rédigée par Lesley Connolly, Analyste principale des politiques à l'IPI. IPI encourage l'expression d'un large éventail de perspectives dans la recherche d'un débat éclairé sur les politiques et problématiques décisives dans les affaires internationales.

Introduction

Selon l'Indice mondial de la paix 2017, la Gambie a accusé un recul de 18 places depuis 2016 et compte parmi les cinq pays ayant connu la plus forte détérioration d'un conflit en cours². Qui plus est, la Gambie doit faire face à une série de défis socioéconomiques tels que progression de la pauvreté, creusement du fossé entre villes et campagnes, baisse du taux d'alphabétisation et chômage élevé³.

Pourtant, malgré la fragilité de ses conditions socioéconomiques et politiques, la Gambie a su résoudre son impasse politique de manière pacifique et opérer avec succès sa transition vers la démocratie en janvier 2017. L'impasse en question s'est présentée le 1^{er} décembre 2016, lorsque les Gambiens se sont rendus aux urnes et ont élu Adama Barrow à la présidence, en remplacement de Yahya Jammeh, le président sortant. Ce dernier, qui détenait le pouvoir depuis 1994, a d'abord étonné la communauté internationale en concédant l'élection et en s'engageant à laisser sa place à Barrow.

Mais une semaine plus tard, Jammeh a contesté les résultats et a décrété l'état d'urgence. Ce geste a exacerbé les tensions politiques et ravivé le risque de manifestations violentes et d'éruption d'un conflit⁴. Soucieuse d'éviter une crise, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec l'appui de l'ONU et de l'Union africaine (UA), a promptement réagi en lançant une série d'initiatives de médiation de haut niveau et en déployant des troupes appartenant à ses États membres sur la frontière gambienne⁵. Ces efforts ont porté fruit et ont débouché, en janvier 2017, sur l'investiture du Président Barrow, ouvrant ainsi la voie à une transition politique pacifique.

Ce transfert de pouvoir a été salué comme une victoire capitale pour la

1 Peter Coleman, « The Missing Piece in Sustainable Peace », Earth Institute, 6 novembre 2012, disponible à <http://blogs.ei.columbia.edu/2012/11/06/the-missing-piece-in-sustainable-peace/>.

2 Institute for Economics and Peace, *Global Peace Index 2017*, p. 25, disponible à <http://visionofhumanity.org/app/uploads/2017/06/GPI17-Report.pdf>.

3 En Gambie, le nombre de personnes classées comme pauvres a augmenté de 18 % entre 2010 et 2015. Tandis que la pauvreté en milieu rural augmente, l'écart de fortune se creuse entre les Gambiens des villes et ceux des campagnes. À Banjul, 10,8 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, contre 69,8 % dans les régions rurales de la Gambie. Le taux d'alphabétisation du pays est de 40,1 %, et il est plus faible chez les femmes (35,5 %) que chez les hommes (45,7 %). Seulement 51 % de la population en âge de travailler a un emploi, et les taux de chômage sont encore plus élevés dans les zones rurales. Banque mondiale, *Macro Poverty Outlook for Sub-Saharan Africa: The Gambia*, octobre 2017, disponible à <http://pubdocs.worldbank.org/en/214601492188159621/mpo-gmb.pdf>; Gouvernement gambien, National Development Plan (Draft) [Plan de développement national (projet)], 2017.

4 Gouvernement gambien, *National Development Plan (Draft)* [Plan de développement national (projet)], 2017.

5 Lesley Connolly, « The Gambia: An Ideal Case for Prevention in Practice », *IPI Global Observatory*, 4 octobre 2017, disponible à <https://theglobalobservatory.org/2017/10/the-gambia-an-ideal-case-for-prevention-in-practice/>.

gouvernance démocratique sur un continent souvent caractérisé par l'autoritarisme et par les présidents à vie. La « nouvelle Gambie », comme on l'appelle souvent aujourd'hui, est en train d'établir de nouvelles relations avec la communauté internationale, et des initiatives de transition et de développement sont déjà engagées.

Il reste cependant à savoir si la Gambie sera en mesure de pérenniser cette paix. Pour répondre à cette question, la présente note thématique examine la Gambie dans l'optique de la « pérennisation de la paix », un concept introduit officiellement dans le vocabulaire de l'ONU en avril 2016 par deux résolutions que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont adoptées à l'unisson. Ces résolutions définissent la pérennisation de la paix « comme étant un objectif et un processus tendant à la définition d'une vision commune d'une société, compte tenu des besoins de tous les groupes de la population »⁶. Elles soulignent par ailleurs que « la pérennisation de la paix constitue une tâche et une responsabilité partagées que doivent assumer le gouvernement et toutes les autres parties prenantes nationales »⁷. Ce concept devrait donc se refléter dans chacun des trois piliers de l'action des Nations Unies de manière à promouvoir une approche intégrée de la paix, du développement et des droits de l'homme dans laquelle la paix est conçue à la fois comme un catalyseur et comme un résultat⁸.

Cette note thématique met en avant trois grands axes d'effort auxquels il faudrait donner la priorité pour pérenniser la paix en Gambie : l'autonomisation des femmes ; l'autonomisation et l'entrepreneuriat des jeunes ; la justice transitionnelle et la bonne gouvernance. Elle explique comment l'investissement dans ces domaines a aidé à prévenir l'escalade du conflit et comment il peut contribuer à maintenir la paix et la stabilité de la nation sur le long terme⁹.

Autonomisation des femmes

Le rapport liant l'égalité des sexes à la stabilité et au caractère pacifique des sociétés est corroboré par une abondance de données. En effet, force est de constater que : « [...] l'égalité des sexes est un plus fort prédicteur de la situation de paix d'un État que son niveau de démocratie, sa religion ou son produit intérieur brut (PIB). Là où les femmes ont plus de moyens d'action et de pouvoir de décision, le pays risque moins de subir un conflit civil ou d'entrer en guerre avec ses voisins »¹⁰. Qui plus est, il existe une corrélation positive entre croissance économique et égalité des sexes et il y a lieu de penser que « la participation accrue des femmes et leur plus grande présence aux postes de responsabilité et de décision conduisent à une société plus pacifique obtenant de meilleurs résultats en matière de développement »¹¹.

Les femmes et les filles continuent d'être désavantagées, notamment en droit coutumier, par des normes et pratiques patriarcales ne leur permettant pas d'hériter de biens fonciers et ne leur conférant pas un statut égal à celui des hommes dans les procédures judiciaires. De plus, les femmes ne peuvent pas administrer ou posséder de biens fonciers, en dépit de leur rôle prédominant dans l'agriculture et dans le maintien de la sécurité alimentaire, et elles se heurtent à des obstacles disproportionnés lorsqu'il s'agit d'ouvrir un compte bancaire ou d'obtenir un crédit, ce qui les empêche de participer à l'économie et d'améliorer leur vie¹². Par ailleurs, beaucoup de femmes n'ont guère accès aux services sociaux, aux soins de santé ou à l'instruction et ont des emplois mal rémunérés. La violence sexiste est un phénomène fréquent en Gambie, où 20 % des femmes de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles au

6 Résolution 2282 du Conseil de sécurité des Nations Unies (27 avril 2016), S/RES/2282; Résolution 70/262 de l'Assemblée générale des Nations Unies (27 avril 2016), A/RES/70/262.

7 Ibid.

8 Ibid.

9 Ce chapitre repose en partie sur une note thématique publiée par l'IPI : Lesley Connolly et Cheryl He, « Toward a New Gambia: Integrating Peace and Development », International Peace Institute, janvier 2018, disponible à www.ipinst.org/2018/01/toward-a-new-gambia-linking-peace-and-development.

10 Delphine Mechoulan, Youssef Mahmoud, Andrea Ó Súilleabháin et Jimena Leiva Roesch, « Les ODD et la prévention en vue de pérenniser la paix : Examen du potentiel transformateur de l'objectif d'égalité des sexes », International Peace Institute, novembre 2016, disponible à www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/11/1611_SDGs-and-PreventionFrench.pdf.

11 Ibid.

12 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *The Gambia Sustainable Development Goals Roadmap : United Nations MAPS Mission to the Gambia Report*, 2017.

moins une fois dans leur vie¹³.

Bien que les mariages précoces soient illégaux, ils restent un phénomène courant, 30 % des femmes de 20 à 24 ans ayant été mariées avant leurs 18 ans. Cela force un grand nombre de filles à arrêter prématurément leur scolarité¹⁴. Soixante-quinze pour cent des femmes de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales¹⁵, et le taux de mortalité maternelle était de 706 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015. Bien que ce chiffre ait baissé au cours des 25 dernières années, il reste élevé par rapport aux moyennes mondiales¹⁶.

Le régime du Président Jammeh avait fait preuve d'une détermination à autonomiser les femmes et à réduire l'inégalité entre les sexes, notamment en établissant, dans le cadre de son Département d'État aux affaires féminines, un Conseil national des femmes servant de forum pour aider les intéressées à obtenir une assistance juridique¹⁷. Cela avait été suivi d'autres progrès en matière de droits des femmes, concrétisés par l'adoption de la loi sur les femmes (*Women's Act*) de 2010, de la loi sur les infractions sexuelles (*Sexual Offences Act*) de 2013, puis de l'amendement à la loi sur les femmes (*Women's Amendment Act*) de 2015, qui a interdit les mutilations génitales féminines¹⁸. La Gambie a également adopté, en 2012, un Plan d'action nationale pour les femmes, la paix et la sécurité, en réponse à l'impact que les conflits agitant les pays voisins avaient eu sur les femmes gambiennes¹⁹. Cependant, sa mise en œuvre s'est avérée et s'avère encore difficile, en particulier dans les provinces où les mutilations génitales féminines sont profondément enracinées dans la culture. On craint également que beaucoup d'habitants du pays

n'associent une application rigoureuse de ces lois à l'ancien régime et que le changement de gouvernement n'entraîne un plus grand mépris de ces protections²⁰.

Les femmes de Gambie doivent également faire face à l'exclusion financière, surtout à cause d'un accès limité aux biens fonciers et au crédit. Sous l'effet des normes sociales et culturelles, les femmes ont du mal à obtenir des informations essentielles sur les services financiers existants, tandis que leur faible taux d'alphabétisation (35,5 %, contre 45,7 % chez les hommes) fait qu'un plus grand nombre d'entre elles ont des difficultés à analyser et à comprendre les renseignements auxquels elles ont accès²¹. Le simple fait de pouvoir ouvrir un compte bancaire et d'avoir accès au crédit aiderait à élargir les possibilités économiques offertes aux femmes en Gambie.

Bien que le régime du Président Jammeh ait constitué un environnement difficile et répressif pour les organisations de la société civile défendant les droits des femmes en Gambie²², certaines ont connu un certain succès. On citera par exemple l'association nationale des agricultrices gambiennes (NAFWA, pour National Women Farmers Association), une ONG agissant en faveur d'une agriculture commercialement viable et de la sécurité alimentaire chez les agricultrices, afin de les arracher à l'agriculture de subsistance et de les orienter vers l'autosuffisance économique. Par ailleurs, la NAFWA œuvre à donner aux femmes la capacité de créer et de gérer de petites entreprises, et elle milite en faveur de l'élargissement des droits des femmes en matière de propriété foncière²³.

13 Ibid.

14 Organisation des Nations Unies et gouvernement gambien, *The Gambia United Nations Development Assistance Framework (UNDAF) 2017–2021* [Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) de la Gambie 2017–2021], 2017 ; entretien avec le président de l'Association des organisations non gouvernementales de Gambie (TANGO) en mai 2017.

15 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *The Gambia Sustainable Development Goals Roadmap: United Nations MAPS Mission to the Gambia Report*, 2017.

16 Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (OMS, UNICEF, FNUAP, Banque mondiale et Division de la population de l'ONU), *Maternal Mortality in the Gambia 1990–2015*, disponible à www.who.int/gho/maternal_health/countries/gmb.pdf.

17 Access Gambia, « Department of State for Women's Affairs », disponible à www.accessgambia.com/information/womens-affairs-department.html.

18 Bruce Asemota, « Women's Act 2010 Amendment a Step in the Right Direction », *The Point*, 3 mars 2017, disponible à <http://thepoint.gm/africa/gambia/article/womens-act-2010-amendment-a-step-in-the-right-direction>.

19 Gouvernement gambien, *The Gambia National Action Plan on United Nations Security Council Resolution 1325*, 2012.

20 Entretien avec un représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le Grand Banjul (Gambie), en juin 2017.

21 Gouvernement gambien, *National Development Plan (Draft)* [Plan de développement national (projet)], 2017 ; John Isaac, « Expanding Women's Access to Financial Services », Banque mondiale, 26 février 2014, disponible à www.worldbank.org/en/results/2013/04/01/banking-on-women-extending-womens-access-to-financial-services.

22 En 2016, la Freedom House, une ONG américaine, a classé la Gambie dans sa catégorie « pas libre » (Not Free), avec un score total de 18 sur 100 et une « cote de liberté » (*freedom rating*) de 6,5 sur 7 (où un 7 correspond au moins de liberté) reflétant un environnement politique répressif et un manque de libertés civiles et politiques. Les membres d'ONG œuvraient sous une menace constante de représailles et de détention. Voir le rapport de la Freedom House sur la Gambie dans « Freedom in the World 2016 », disponible à <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2016/gambia>.

23 Voir <http://nawfa.gm/about.html>.

L'Association des organisations non gouvernementales de Gambie (TANGO), qui fédère les ONG opérant dans ce pays, emploie une démarche quelque peu différente²⁴. Elle mène une action éducative auprès des hommes de Gambie pour leur montrer comment les femmes peuvent contribuer à la société et comment il est possible de les soutenir dans cet effort. Elle enseigne également aux pères l'importance de l'instruction des filles, en particulier dans les régions rurales²⁵.

Vu l'étroite corrélation entre égalité hommes-femmes et pérennisation de la paix, le gouvernement devrait donner la priorité aux initiatives visant à autonomiser les femmes et à promouvoir l'égalité des sexes, et ce en mobilisant les fonds et les ressources nécessaires.

Autonomisation et entrepreneuriat des jeunes

L'Institute for Economics and Peace a constaté qu'il existait une forte corrélation entre la «paix positive» (un concept similaire à celui de pérennisation de la paix) et l'indice de développement de la jeunesse²⁶. Bien que la relation entre paix et jeunesse ne soit pas simple ou linéaire, il y a de bonnes raisons de penser que «les sociétés pacifiques et résilientes sont mieux à même de promouvoir le développement et l'entrepreneuriat de la jeunesse et d'en bénéficier»²⁷.

Cela est particulièrement vrai en Gambie, où les jeunes représentent 65 % de la population²⁸. Le taux de chômage des jeunes y est de 70 % et se situe à un niveau 2,3 fois plus élevé que celui des adultes²⁹. Ce chômage des jeunes résulte en grande partie de la difficulté d'accéder à des systèmes d'éducation et de formation de haute qualité, ainsi que d'un manque de qualifications professionnelles ou d'un décalage

entre les compétences acquises et celles que demande le marché du travail.

Cela a poussé beaucoup de jeunes à rechercher d'autres moyens d'existence, notamment en alimentant les migrations clandestines et le secteur non structuré de l'économie. Les Gambiens comptent parmi les plus nombreux à avoir rejoint l'Italie par des chemins détournés en 2017, leur quête de meilleures perspectives d'avenir les amenant à traverser la Méditerranée³⁰. Dans une enquête réalisée en 2015 auprès des 16 à 30 ans, «65 répondants sur 100 ont déclaré connaître au moins deux parents ou amis qui étaient partis par des chemins détournés»³¹ vers l'Europe, et 56 sur 100 ont dit que le chômage était le principal problème touchant les jeunes et les poussant à risquer ce type de migration³².

Le changement de gouvernement que vient de connaître la Gambie a conduit à espérer une amélioration de la qualité de vie, des possibilités d'emploi et de l'accès à l'éducation et aux services sociaux. Le gouvernement Barrow a pris conscience de ce besoin et a fait du chômage des jeunes une grande priorité en offrant des programmes de formation et d'apprentissage dans le cadre d'un plan national d'aide à la jeunesse. Cependant, l'enquête mentionnée plus haut a révélé que «beaucoup de jeunes n'étaient pas au courant de ces programmes ou ne pensaient pas qu'ils soient efficaces»³³. Le gouvernement a besoin d'en faire plus pour faire connaître ces possibilités et pour communiquer avec les jeunes de manière à comprendre leurs attentes. Le National Youth Council (conseil national de la jeunesse) offre un moyen d'établir ce dialogue (voir encadré 1).

En plus des initiatives du gouvernement, plusieurs institutions privées ont lancé leurs propres actions dans le but de répondre à la

24 L'association TANGO a été fondée par un groupe d'ONG dans le but de réduire autant que possible les conflits et la concurrence entre ONG et d'encourager les partenariats.

25 Entretien avec Fatai Saine Gaye, fondatrice et directrice du centre de formation Gaye Njorro Hair Plus, dans le Grand Banjul (Gambie) en juin 2017.

26 Institute for Economics and Peace, «Youth Development, Social Enterprise, and Sustaining Peace», note documentaire, 2017.

27 Youssef Mahmoud, Anupah Makoond et Ameya Naik, «L'entrepreneuriat pour pérenniser la paix», International Peace Institute, juin 2017, disponible à https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/06/1706_Entrepreneurship-for-Sustaining-PeaceFrench.pdf.

28 Les jeunes sont par définition les moins de 35 ans.

29 Gouvernement gambien, *National Development Plan (Draft)* [Plan de développement national (projet)], 2017.

30 Louise Hunt, «Meet the Gambian Migrants under Pressure to Leave Europe», IRIN, 20 juillet 2017, disponible à www.irinnews.org/feature/2017/07/20/meet-gambian-migrants-under-pressure-leave-europe.

31 Ibid.

32 Louise Hunt, «The Gambia Faces Battle to Deter Its Young People from Migrating Abroad», *The Guardian*, 11 septembre 2015, disponible à www.theguardian.com/global-development/2015/sep/11/the-gambia-migration-livelihood-empowerment-agricultural-project-concern-universal.

33 Ibid.

Encadré 1. Le National Youth Council

Le National Youth Council (conseil national de la jeunesse), établi en 2000, a joué un rôle central dans l'autonomisation des jeunes Gambiens pendant la transition. Plusieurs personnes interrogées appartenant à la société civile et au secteur privé ont souligné que le nouveau gouvernement ne communiquait guère sur ce qui se faisait et sur ses projets pour le pays. Il n'y a eu que des cas isolés de protestations et de manifestations, mais beaucoup de personnes interrogées ont averti que ces incidents étaient le signe d'un orage qui couve. Le National Youth Council est parvenu à désamorcer un certain nombre de mouvements de protestation organisés par des jeunes, mais il y a lieu de craindre que si le dialogue avec la jeunesse ne s'instaure pas bientôt, son « énergie [née du désir d'amener le changement] peut facilement glisser vers la dissidence »³⁴. Dans un sens, les jeunes ont l'impression d'avoir porté ce nouveau gouvernement au pouvoir et tiennent donc beaucoup à voir les résultats de ce changement, en particulier sous la forme de plus grandes possibilités d'emploi et d'une meilleure qualité de vie.

demande en améliorant l'accessibilité et la qualité des programmes d'éducation et de formation. Il s'agit par exemple du programme Empretec de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'emploie à renforcer les compétences des entrepreneurs actuels et potentiels pour les aider « à créer des petites et moyennes entreprises novatrices et compétitives sur le plan international »³⁵. Le programme Empretec offre à son tour sept programmes de formation à l'entrepreneuriat, dont certains s'adressent plus particulièrement aux femmes et aux jeunes³⁶. Ces programmes s'articulent autour de deux outils conçus pour agir sur le comportement des participants, à savoir des ateliers de formation à l'entrepreneuriat et un service intégré d'appui et de conseil au développement des entreprises³⁷. Lancée en 2014 avec le soutien du PNUD, cette initiative a déjà travaillé avec 2 500 entrepreneurs dans six régions du pays. Un accroissement de l'investissement dans ces programmes pourrait aider non seulement à étendre leur portée, mais aussi à développer et à renforcer les compétences dont les jeunes ont besoin pour élargir leurs perspectives économiques.

Vu la forte proportion de jeunes dans la population du pays, le gouvernement devrait centrer son

travail de pérennisation de la paix sur les initiatives visant à les autonomiser. Investir dans l'entrepreneuriat de manière à créer des emplois, c'est investir dans la paix.

Justice transitionnelle et bonne gouvernance

Les résolutions introduisant le concept de pérennisation de la paix ont souligné l'importance d'une approche reposant sur l'élimination des causes profondes des conflits, sur le renforcement de l'état de droit et sur la promotion de la réconciliation nationale, notamment « grâce à un dialogue inclusif et à la médiation », ainsi que « de l'accès à la justice et à la justice transitionnelle, de la responsabilité, de la bonne gouvernance, de la démocratie, de la transparence des institutions, de l'égalité des sexes, et du respect et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales »³⁸. La justice transitionnelle est l'ensemble des mesures par lesquelles les pays sortant de périodes de conflit et de répression remédient aux violations massives des droits de l'homme lorsque les systèmes de justice traditionnels ne peuvent pas apporter la réponse nécessaire. Elle vise en particulier à établir ou à renforcer l'état de droit et les institutions responsables devant lesquelles chacun peut porter

³⁴ Entretien avec le président du National Youth Council de la Gambie à Banjul, en juin 2017.

³⁵ Voir www.empretecgambia.gm/about-us-basic.

³⁶ Voir www.empretecgambia.gm/trainings.

³⁷ Ibid.

³⁸ Résolution 2282 du Conseil de sécurité des Nations Unies (27 avril 2016), S/RES/2282; Résolution 70/262 de l'Assemblée générale des Nations Unies (27 avril 2016), A/RES/70/262.

ses griefs et demander justice pour les atteintes aux droits de l'homme passées et présentes³⁹. Les institutions nationales fortes «peuvent jouer un rôle important dans la promotion et la surveillance de l'application au niveau national des normes internationales relatives aux droits de l'homme»⁴⁰.

Fidèle à cette approche, le Président Barrow s'est engagé, lors de sa prise de fonctions, à promouvoir et améliorer «[le respect des] droits de l'homme, l'accès à la justice et la bonne gouvernance pour tous»⁴¹. Le plan du gouvernement comprend trois volets : entreprendre une révision de la Constitution, améliorer l'état de droit et instituer un processus de justice transitionnelle. Après des décennies de mauvaise gouvernance, le gouvernement est déterminé à regagner la confiance de la population, à établir des institutions solides et à rétablir sa réputation pour devenir un phare de la démocratie sur le continent⁴².

Le nouveau gouvernement a donc amorcé un processus de révision et d'actualisation de la Constitution de 1997 destiné à la rendre conforme aux besoins du peuple gambien. Il s'agit là d'une rude tâche, car au fil des deux dernières décennies, l'ancien régime a manipulé les institutions de manière à maintenir et à concentrer le pouvoir autour d'un seul homme. Il est important que ce processus fasse le tour de toutes les questions en consultant la population pour que la Constitution soit centrée sur celle-ci plutôt que dictée par des considérations d'opportunité politique⁴³.

Pour renforcer l'état de droit dans le pays, le gouvernement prévoit de réformer le secteur du droit et de consolider les propositions en vue de l'établissement d'une Commission des droits de l'homme. Cela comprendra une révision approfondie de tous les aspects de la législation actuelle en matière de justice pénale afin de réformer les lois restreignant les libertés politiques

et les droits civiques, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression. Le gouvernement s'emploiera à mettre en place un plus grand nombre de tribunaux et à faire en sorte que les juges et autres magistrats soient en mesure d'officier à plein temps dans les zones rurales, où l'accès à la justice est difficile. Ces efforts de développement de l'infrastructure judiciaire peuvent aider à rendre les citoyens plus conscients de leurs droits⁴⁴.

En matière d'état de droit, un autre grand sujet de préoccupation est celui de la sécurité individuelle des Gambiens pendant la transition politique. Sous le régime du Président Jammeh, la Gambie était considérée comme l'un des pays les plus sûrs du continent. Mais aujourd'hui, une impression de relâchement de la force publique réduit la peur du gendarme et fait monter un sentiment d'insécurité. On signale davantage de viols, d'effractions et de délits mineurs, si bien que la population redoute que le nouveau gouvernement ne donne pas la priorité à la sécurité des citoyens ordinaires⁴⁵.

Pour renforcer la confiance de la population envers la force publique, le gouvernement a entrepris une réforme du secteur de la sécurité. Ce processus s'articule autour de la formulation et de l'adoption d'une politique globale de sécurité nationale et de la législation nécessaire. Cette politique doit dresser l'inventaire des menaces pesant sur la sécurité nationale, clarifier les fonctions des principales institutions de sécurité, puis structurer celles-ci selon les objectifs, en vue de renforcer l'état de droit et la responsabilisation dans l'ensemble du pays⁴⁶.

Le gouvernement s'est également engagé à établir une Commission de vérité et de réconciliation afin de remédier au lourd héritage des atteintes aux droits de l'homme. Ce mécanisme a pour but d'amener les auteurs de violations des droits de

39 The International Centre for Transitional Justice, «What is Transitional Justice», disponible à www.ictj.org/about/transitional-justice.

40 Yousef Mahmoud et Aissata Athie, «Droits de l'homme et pérennisation de la paix», International Peace Institute, décembre 2017, disponible à www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/12/1712_Human-Rights-and-Sustaining-PeaceFrench.pdf.

41 Gouvernement gambien, *National Development Plan (Draft)* [Plan de développement national (projet)], 2017.

42 Ibid.

43 Entretien avec le Solicitor general (procureur général adjoint et second du Ministre de la justice) de la République de Gambie dans ce pays en juin 2017.

44 Ibid.

45 Entretien avec un représentant du Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP) en Gambie en juin 2017.

46 Entretien avec l'équipe de pays des Nations Unies en Gambie en mai 2017.

l'homme à répondre de leurs actes, de donner aux personnes touchées par ces violations la possibilité de tourner la page, d'aider le gouvernement à établir et à enregistrer la vérité historique avec documents à l'appui, et d'apporter des réparations aux victimes⁴⁷. Pour appuyer la mise en œuvre de ce mécanisme, le Ministère de la justice a tenu, pendant trois jours en mai 2017, une conférence nationale des parties prenantes sur la justice et les droits de l'homme, en collaboration avec le PNUD, l'Institute for Human Rights and Development in Africa (IHRDI), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNICEF. Cette conférence visait à créer un forum de consultation et de dialogue en prélude aux grandes réformes constitutionnelles et institutionnelles qui serviront à renforcer l'état de droit et la protection des droits de l'homme en Gambie. Elle a recensé les problèmes et carences du système de justice et donné lieu à des discussions sur l'élaboration d'une stratégie de justice transitionnelle et sur la mise en place des mécanismes idoines qui feront avancer la Gambie⁴⁸.

Bien que le nouveau gouvernement ne doive pas se concentrer exclusivement sur la justice transitionnelle, les initiatives visant à rétablir l'état de droit et à remédier aux violations passées sont des préalables indispensables à la réconciliation et à l'unité nationale dont le pays a besoin pour progresser paisiblement vers une ère nouvelle.

Conclusion

Tandis que la Gambie poursuit sa transition et consolide ses plans de développement national, son nouveau gouvernement doit conduire le processus de justice transitionnelle tout en investissant dans la croissance économique, dans l'égalité des sexes et dans l'emploi des jeunes afin de maintenir la paix et la stabilité dans tout le pays. Toute impasse sur l'un de ces éléments risquerait de mécontenter une population en quête d'un futur plus prospère⁴⁹.

Examiner un pays dans l'optique de la pérennisation de la paix revient à prendre la paix plutôt que le conflit comme point de départ. Cela nécessite de déterminer ce qui fonctionne dans une société et de se concentrer sur ces aspects plutôt que sur ce qui est en panne et a besoin d'être réparé. La démarche de pérennisation de la paix ne s'attache pas seulement à rétablir la stabilité après une période de violence, mais aussi à investir dans les structures, attitudes et institutions qui vont de pair avec les sociétés pacifiques⁵⁰. De plus, cette démarche peut servir à examiner n'importe quel pays, qu'il sorte ou non d'un conflit. Par conséquent, son emploi peut aider à se pencher sur le cas des pays tels que la Gambie, qui ne traversent pas de conflit violent en dépit de leurs vulnérabilités internes et des pressions externes, mais qui nécessitent quand même un investissement à long terme destiné à pérenniser la paix.

47 Organisation des Nations Unies et gouvernement gambien, *The Gambia United Nations Development Assistance Framework (UNDAF) 2017–2021* [Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) de la Gambie 2017-2021], disponible à www.humanitarianresponse.info/fr/operations/gambia/document/gambia-united-nations-development-assistance-framework-undaf-2017-2021.

48 Gouvernement gambien, rapport de la conférence nationale des parties prenantes de mai 2017.

49 Entretien avec l'équipe de pays des Nations Unies en Gambie en mai 2017.

50 Youssef Mahmoud et Anupah Makoond, « Pérenniser la paix : Que cela signifie-t-il en pratique? », International Peace Institute, avril 2017, disponible à www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/04/1703_Sustaining-PeaceFrench.pdf.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York ainsi qu'à Vienne (Autriche) et à Manama (Bahreïn).



777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA

TEL +1-212-687-4300 FAX +1-212-983-8246

Freyung 3, 1010 Vienna, Austria

TEL +43-1-533-8881 FAX +43-1-533-8881-11

52-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour

P.O. Box 1467, Manama, Bahrain

www.ipinst.org